

# HSBC EE Diversifié Responsable et Solidaire

## Epargne et Retraite en Entreprise

### Caractéristiques

<b>Fonds</b>	<b>HSBC EE Diversifié Responsable et Solidaire est un compartiment du FCPE HSBC EE Socialement Responsable</b>
<b>Objectif de gestion</b>	Maximiser la performance du compartiment, sur sa durée de placement recommandée, par la mise en œuvre d'une gestion exposée sur les marchés de taux (obligataires et monétaires) et d'actions de l'Union Européenne tout en sélectionnant des valeurs qui satisfont à des critères économiques, sociaux et environnementaux "socialement responsables".
<b>Allocation cible<sup>1</sup></b>	35% Actions 50% Obligations 10% Monétaire 5% en titres solidaires <sup>3</sup>
<b>Fourchette d'allocation indicative<sup>2</sup></b>	20 à 60% actions, 75% maximum en produits de taux, 5 à 10% en titres solidaires <sup>3</sup>
<b>Durée minimale de placement recommandé</b>	4 ans

<sup>1</sup> Allocation cible du fonds à la date de publication du document fournie à titre d'illustration uniquement. Elle ne constitue pas un engagement en matière de gestion dont la seule référence est la notice d'information du FCPE.

<sup>2</sup> Le FCPE n'a pas d'indice de référence

<sup>3</sup> Les titres solidaires s'entendent comme des actions, obligations ou billets à ordre émis ou consentis par une entreprise solidaire (article R3332-21-4 du Code du Travail).

### Echelle de risque :



Le fonds ne présente aucune garantie ni protection du capital. Il est exposé au risque de perte en capital, risque de taux, risque de crédit et risque de change. Grâce à la diversification, le niveau de risque du fonds est considéré comme moyen (cf. échelle de risque ci-dessus).

Cette échelle de risque comporte quatre niveaux : faible, moyen, élevé, très élevé. La position du fonds sur l'échelle est calculée à partir de la volatilité de l'OPCVM sur une période de 5 ans. Cette échelle de risque est le résultat d'une méthodologie interne ; elle n'est fournie qu'à titre indicatif et est susceptible d'être modifiée sans préavis. Cette échelle est établie pour des conditions de marchés normales. A noter : un risque faible ne signifie pas totale absence de risque.

Retrouvez toutes les caractéristiques de notre gamme ISR sur [www.ere.hsbc.fr](http://www.ere.hsbc.fr), Espace Epargnants, Rubrique ISR.

Forme juridique : Compartiment du FCPE de droit français HSBC EE Socialement Responsable  
Classification AMF : Diversifié  
Devise du fonds : Euro  
Date de lancement : 6 juillet 2004  
Code AMF : 990000087379  
Numéro du fonds : 2186  
Part E :  
- Frais de fonctionnement et de gestion à la charge de l'entreprise : Frais de gestion directs de 0,50%  
- Frais de fonctionnement et de gestion à la charge du fonds : Honoraires du Contrôleur Légal des Comptes (CLC) de 0,06% TTC.  
Part F : Frais de gestion directs à la charge du fonds de 0,56% TTC  
Frais de gestion indirects : 1,50% TTC maximum par an  
Commission de souscription : 3% maximum  
Commission de rachat : Néant  
Valorisation : Au cours de clôture Hebdomadaire, le lundi  
Société de gestion : HSBC Global Asset Management (France)  
Centralisateur : Votre teneur de comptes  
Dépositaire : HSBC France

Cette brochure est produite et diffusée par HSBC Global Asset Management (France). L'ensemble des informations contenues dans ce document peuvent être amenées à changer sans avertissement préalable. Toute reproduction ou utilisation non autorisée de ce document engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites. Ce document ne revêt aucun caractère contractuel et ne constitue en aucun cas ni une sollicitation d'achat ou de vente, ni une recommandation d'achat ou de vente de valeurs mobilières dans toute juridiction dans laquelle une telle offre n'est pas autorisée par la loi. Toutes les données sont issues de HSBC Global Asset Management (France), Sinopia Asset Management, et Halbis Capital Management sauf avis contraire. Les informations fournies par des tiers proviennent de sources que nous pensons fiables mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les variations des taux de change entre les devises peuvent avoir un impact significatif sur la performance des produits. HSBC Global Asset Management assure la relation commerciale et la prestation de service aux clients pour le compte d' Halbis, en France comme à l'étranger. Les ordres de souscription et de rachat sont réalisés auprès de votre teneur de compte d'épargne salariale. Toute souscription dans un FCPE présenté dans ce document doit se faire sur la base de la notice d'information en vigueur, disponible sur simple demande auprès de votre entreprise, sur notre site Internet : [www.ere.hsbc.fr](http://www.ere.hsbc.fr), auprès de HSBC Epargne Entreprise (France) ou HSBC Global Asset Management (France). Les investisseurs doivent se référer à la notice d'information pour une information détaillée au sujet des risques associés aux OPCVM FCPE présentés.

HSBC Global Asset Management représente Halbis partout dans le monde et assure la relation commerciale et les prestations de service aux clients, en France comme à l'étranger.

Halbis Capital Management (France) - 479 919 961 RCS Nanterre. Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (no. GP-06000012).

HSBC Global Asset Management (France) - 421 345 489 RCS Nanterre. - SA au capital de 6 459 840 euros. Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (n° GP99026). Immeuble Ile de France- 4 place de la Pyramide - La Défense 9 - 92800 PUTEAUX Adresse postale : 75419 Paris cedex 08

HSBC Epargne Entreprise (France) - 672 049 525 RCS PARIS -SA au capital de 16 000 000 euros- Etablissement de crédit et établissement Teneur de Compte Conservateur d'épargne salariale. Adresse pour toute demande d'information (hors souscription et remboursement) : TSA 60300 - 92919 La Défense Cedex. - Document non contractuel.

Publication HSBC Global Asset Management (France) - AMFR\_Ext\_60\_2009 - Mise à jour : 01/12/09.

# Un FCPE d'investissement socialement responsable

## ► Qu'est ce qu'un investissement socialement responsable ?

L'investissement Socialement Responsable (ISR) repose sur une approche consistant à prendre en compte les trois dimensions que sont l'environnement, le social et la gouvernance en sus des critères financiers usuels. Il s'agit ainsi de l'application des principes du développement durable à l'investissement. Les modalités de mise en œuvre peuvent revêtir des formes multiples fondées sur la sélection de valeurs, l'exclusion de valeurs ou les deux à la fois, le tout intégrant parfois des critères de dialogue avec les émetteurs.

« Le développement durable est un développement apte à répondre aux besoins du présent sans compromettre la possibilité de répondre aux besoins des générations à venir. »  
Rapport Brundtland - 1987

## ► Notre approche de l'investissement socialement responsable.

Pour HSBC Global Asset Management (France), l'investissement socialement responsable est une philosophie d'investissement destinée aux investisseurs souhaitant s'engager sur le long terme et partageant une solide conviction quant au rôle que l'investissement responsable peut jouer dans le développement durable. En effet, les investissements responsables incitent les entreprises qui sont à la recherche de capitaux à avoir de meilleures pratiques afin d'y être éligibles.

En terme de rentabilité, l'investissement responsable a démontré sa capacité à se mesurer aux principaux indices de marché et à offrir des perspectives risque/rendement attrayantes à moyen et long terme. Il doit néanmoins faire l'objet d'une approche différente. En tant que solution d'investissement, l'investissement socialement responsable reflète une volonté profonde d'investir dans l'avenir et complète les approches classiques par la prise en compte de critères extra-financiers. Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).

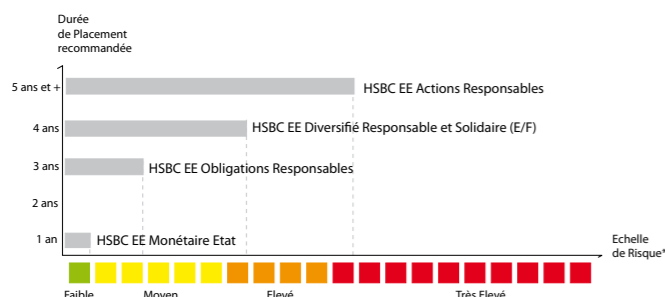
## ► L'expertise d'HSBC Global Asset Management (France) en terme d'ISR

HSBC Global Asset Management (France) s'appuie sur une plate-forme d'investissement responsable mondiale proposant une solide expertise et une large gamme de solutions d'investissements.

Elle tire parti de l'ensemble des capacités de gestion du Groupe HSBC, qu'il s'agisse d'HSBC Global Asset Management ou des spécialistes Halbis<sup>1</sup> et Sinopia<sup>2</sup>.

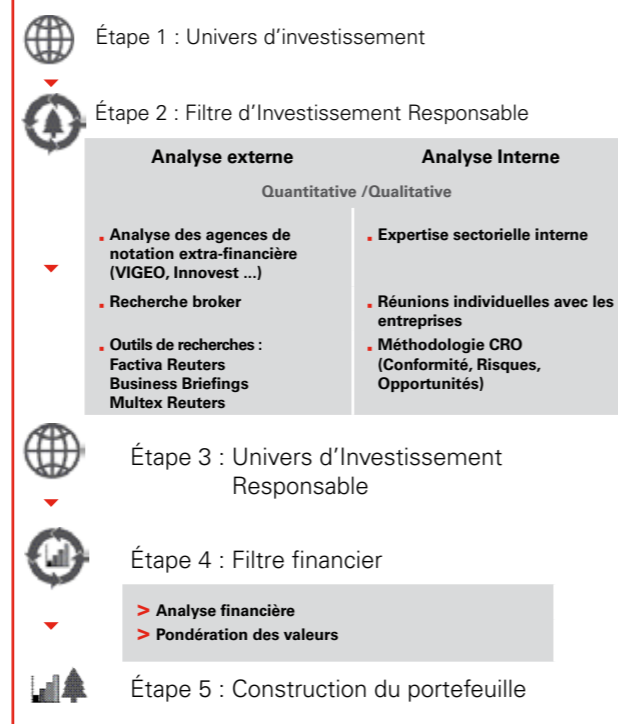
HSBC Global Asset Management (France) a obtenu dès 2005 la labellisation du Comité Intersyndical de l'épargne salariale (CIES) pour sa gamme de FCPE Socialement Responsable. Cette gamme propose 4 profils :

- un fonds monétaire HSBC EE Monétaire Etat,
- un fonds en obligations de la zone euro HSBC EE Euro Obligations Responsables,
- le fonds diversifié HSBC EE Diversifié Responsable et Solidaire,
- un fonds actions de la zone euro HSBC EE Actions Responsables.



\* Cette échelle de risque comporte quatre niveaux : faible, moyen, élevé, très élevé. La position du fonds sur l'échelle est calculée à partir de la volatilité de l'OPCVM sur une période de 5 ans. Cette échelle de risque est le résultat d'une méthodologie interne ; elle n'est fournie qu'à titre indicatif et est susceptible d'être modifiée sans préavis. Cette échelle est établie pour des conditions de marchés normales. A noter : un risque faible ne signifie pas totale absence de risque.

Fig. 1 : Méthodologie de recherche en Investissement Responsable d'HSBC Global Asset Management (France)



1 Halbis est le spécialiste de la gestion fondamentale active du Groupe HSBC.

2 Sinopia est le spécialiste de la gestion quantitative du Groupe HSBC.

# Un FCPE d'investissement solidaire

## ► Qu'est ce qu'un FCPE solidaire ?

Un FCPE solidaire est un Fonds Commun de Placement d'Entreprise, qui est investi à hauteur de 5 à 10% de son actif en titres émis par des entreprises solidaires. Désormais, chaque plan d'épargne salariale (PEE ou PERCO) doit prévoir un FCPE solidaire afin qu'une partie des sommes puisse être affectée à l'acquisition de parts de fonds investis dans des entreprises solidaires. Cette nouvelle disposition s'applique en janvier 2010 pour le PEE, et est d'ores et déjà en vigueur pour le PERCO.

## ► Qu'est ce qu'une entreprise solidaire ?

Une entreprise solidaire est une entreprise dont les titres de capital, lorsqu'ils existent, ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé et qui :

- soit emploie des salariés dans le cadre de contrats aidés ou en situation d'insertion professionnelle ;
- soit, si elle est constituée sous forme d'association, de coopérative, de mutuelle, d'institution de prévoyance ou de société dont les dirigeants sont élus par les salariés, les adhérents ou les sociétaires, remplit certaines règles en matière de rémunération de ses dirigeants et salariés. Ces règles sont définies par décret.

Les entreprises solidaires sont agréées par l'autorité administrative. Sont assimilés à ces entreprises, les organismes dont l'actif est composé pour au moins 35 % de titres émis par des entreprises solidaires ou les établissements de crédit dont 80 % de l'ensemble des prêts et des investissements sont effectués en faveur des entreprises solidaires.

## ► Notre choix de partenaires solidaires

Pour la sélection de ses titres solidaires, HSBC Global Asset Management (France) a choisi 3 partenaires, acteurs majeurs de l'économie solidaire, dans une volonté de promouvoir l'accès à l'emploi et l'accès au logement des populations les plus défavorisées.

- > La Société d'Investissement France Active (SIFA), filiale de l'association France Active. La SIFA est une société dont l'actif est investi en titres d'entreprises solidaires et qui a pour vocation de financer et d'accompagner des projets de réinsertion de personnes en difficulté d'accès à l'emploi (chômeurs de longue durée, bénéficiaires du RSA, personnes handicapées). Ces entreprises sont des entreprises « insérantes » non cotées, de toutes tailles et de secteurs divers (bâtiment, entretien d'espaces verts, restauration, travail temporaire, ...).
- > L'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique) est une association loi 1901 dont le but est d'aider les personnes exclues du marché du travail et du système bancaire classique à créer leur entreprise et leur propre emploi grâce au micro-crédit. Ces personnes bénéficient également d'un accompagnement social et d'un suivi personnalisé.
- > La Foncière d'Habitat et Humanisme est une société dont l'activité est centrée sur la réalisation et la gestion de logements sociaux. Habitat et Humanisme permet ainsi aux personnes et familles en difficulté d'accéder à un logement à faible loyer, situé dans un quartier équilibré tout en bénéficiant d'un accompagnement de proximité favorisant une véritable insertion.

Pour ces trois organismes, l'investissement solidaire est un moyen essentiel de financement.

### Exemple de réalisation de la SIFA grâce aux financements solidaires :

Asnières Industries Adaptées (AIA)

**Effectif** : 115 équivalents temps plein, dont 101 travailleurs handicapés

**Montant de l'intervention de la SIFA** : 160 000€

**Motif de l'investissement** : L'apport est destiné à concourir au financement des investissements induits par un repositionnement de l'activité de l'entreprise.

**Activité** : AIA a été fondée en 1992, dans le but de reclasser les salariés handicapés issus des ateliers Renault et de développer une activité pour des travailleurs handicapés sur le marché du travail. Ouverte à Clamart, elle s'est ensuite installée à Asnières en 1995 dans une usine acquise avec le soutien du Conseil Général des Hauts de Seine. AIA fabrique des faisceaux électriques à destination de l'industrie automobile. Confrontés à un double problème de rentabilité et de concurrence sur ce marché, les dirigeants font le choix de diversifier l'activité dans un domaine très différent : la blanchisserie.